

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP)

ÉLECTRICIEN(NE)



OBJECTIFS :

Organiser son poste de travail, réaliser l'exécution d'équipements et d'ouvrages électriques (courant fort, faible), participer à la mise en service et aux interventions de maintenance.

PROGRAMME DE FORMATION
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Enseignement professionnel (252h annuels)

- Réaliser, câbler une installation d'éclairage
- Réaliser, câbler une installation de prise de courant
- Réaliser, câbler une installation de chauffage et d'eau chaude
- Réaliser, câbler une installation automatique d'éclairage
- Réaliser, câbler une installation d'alarme incendie
- Réaliser, câbler une installation d'éclairage sécurité
- Réaliser, câbler une installation d'une alarme intrusion
- Réaliser, câbler une installation d'un contrôle d'accès
- Réaliser, câbler une installation VDI (voix données, images)
- Réaliser, câbler une installation d'un coffret de communication
- Réaliser, câbler une installation de gestion technique du bâtiment
- Réaliser, câbler et contrôler une installation selon la norme NF C15 100
- Habilitation électrique BO - BS - B1V - BR - B2V - BC
- Prévention Santé Environnement

Enseignement général (168h annuels)

- Français Histoire-Géographie EMC
- Mathématiques Sciences Physiques et Chimiques
- Education Physique et Sportive
- Anglais

Enseignements complémentaires :

- SST : Sauveteur Secouriste du Travail

PUBLIC VISÉ

Demandeurs d'emploi ayant validé un projet professionnel
Apprentis
Salariés

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base en langue française (lire, écrire, compter)
Être médicalement apte à l'exercice du métier

LIEU DE FORMATION

Ecole des métiers CFA82
11 rue E. Mercadier
82000 Montauban
8h | 12h - 13h30 | 16h30

TARIFS

Contrat d'apprentissage : prise en charge par l'OPCO
Autres dispositifs : nous contacter

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Salles équipées Matière d'œuvre et matériel professionnels fournis
Formateurs qualifiés et expérimentés
Apprentissage actif
Formation en présentiel

SUIVI ET ÉVALUATIONS

Evaluation des acquis tout au long de l'année.
Evaluations écrites et orales, QCM
Travaux pratiques.
Carnet de liaison et visites en entreprise

ecoledesmetier82.fr

contact@edmcfa82.fr

05 63 03 53 39

DÉLAIS D'ACCÈS

A la signature du contrat
Rentrée en septembre

MODALITÉS D'EXAMEN

Contrôle en cours de formation (CCF) ou Examen ponctuel. Pas de possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

POURSUITE D'ÉTUDES

CAP MIT BP Electricien(ne)
BP MIGCS

EN ALTERNANCE

APPRENTIS : 24 semaines CFA (35h) sur 2 ans.
Possibilité de parcours individualisés après positionnement
Stagiaires FC : 12 semaines CFA (35h) sur 1 an

ACCÈS HANDICAP

Contactez notre référente handicap :
b.gautier@edmcfa82.fr

DÉBOUCHÉS

Électricien du bâtiment
Technicien en génie électrique